

93.

L'ECHO des Tribunaux

Journal Hebdomadaire

DE JURISPRUDENCE ET DE NOUVELLES JUDICIAIRES.

(FRANÇAIS ET ANGLAIS)

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ
PAR
La Cie de Publication "L'Echo des Tribunaux"

BUREAU :
No 97, RUE ST-JACQUES.

ABONNEMENT	
Un an	\$4.00
Six mois	2.25
Trois mois	1.25

Vol I.

MONTREAL, SAMEDI, 5 NOVEMBRE 1898.

No 9.

Secrétaire de la Rédaction :
J. T. R. LORANGER

Nos Collaborateurs.

Montréal :

H. C. ST-PIERRE C. R.,
Hon. P. E. LEBLANC, C. R.,
LOMER GOUIN, M. P. P.,
J. CRANKSHAW,
H. J. CLORAN.

Québec : J. A. LANE.

Trois-Rivières : J. A. TESSIER.

Sherbrooke : J. E. GENEST.

Joliette : F. O. DUGAS.

Ste-Scholastique : J. D. LEDUC.

Beauharnois : J. G. LAURENDEAU.

St-Hyacinthe : A. M. BEAUPARLANT.

Sorel : A. A. BRUNEAU, M. P.

Arthabaska : J. S. DOUCET.

Kamouraska : G. C. CHAGNON.

SOMMAIRE

Carnet. — De la saisie des meubles et du homestead. — C'est trop cher. — Jugement important : De la fermeture à bonne heure. — Jurisprudence. — Ventes par le shérif. — Séparations de biens. — Avis de faillites. — Règles du Sénat et de la Chambre. — Le Grand Jury. — Adresse du juge Wurtele. — Chronique : La corde à linge. — Répertoire des gazettes : La magistrature ; O justice humaine ! Le parjure. — Causes célèbres : Les Chauffeurs (suite).

CARNET

A une assemblée du Barreau, tenue la semaine dernière, à Sherbrooke, il a été décidé d'organiser, à l'instar de ce qui se fait à Québec, une série de conférences données par les juges et les avocats, au palais de justice. Un comité composé du bâtonnier, M. L. B. Paameton, du secrétaire, M. J. E. Genest, et de MM. Cate et Lawrence, a été nommé pour s'occuper de l'organisation. C'est une excellente idée que celle-là, et nous augurons de ces conférences le meilleur résultat.

* * *

M. C. A. Simon Lapointe, de Québec, étudiant en droit, s'adressera à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte autorisant le barreau de la province de Québec à l'admettre au nombre de ses membres, après les examens requis.

* * *

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, par arrêté en conseil, en date du 17 octobre 1898, de nommer le Dr Peter McLaren, d'Ormstown, percepteur du revenu, pour le district de Beauharnois.

* * *

Par arrêté en conseil, en date du 17 octobre dernier, M. Cyrille Giasson, des Sept-Îles, a été adjoint à la commission de la paix du district du Saguenay.

* * *

M. Henri Laurier, du village d'Arthabaskaville, protonotaire conjoint de la cour supérieure, pour le district d'Arthabaska, présentera, à la prochaine session de l'assemblée législative, un projet de loi demandant à être admis au barreau.

M. Léon Trudeau, de la ville de Coaticook, étudiant, s'adressera à la législature pour obtenir un acte autorisant la chambre des notaires à l'admettre à la pratique du notariat, après examen.

* * *

Il sera tenu, à Sainte-Scholastique, district de Terrebonne, un terme extraordinaire de la Cour du banc de la Reine, en matières criminelles, le premier jour du mois de décembre prochain, en vertu de l'article 2462 S. R. P. Q.

* * *

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs le mariage prochain de l'un des avocats bien connus du district judiciaire de Montréal.

Le 8 novembre courant, M. D. A. Lafortune épousera Mlle Corinne Lussier, fille du seigneur Lussier, de St-Vincent de Paul, comté de Laval. La famille Lussier est l'une des plus anciennes et des plus distinguées du pays.

Notre confrère voudra bien accepter les meilleurs souhaits de ses confrères.

EXPLICATION

Dans notre dernier numéro, a paru, en première page, un entrefilet qui aurait pu porter à croire que M. William Forest Robinson avait fait cession de ses biens. Nous regretterions sincèrement d'avoir répandu cette fausse impression dans le public. Dans la mise en page, le typographe avait malheureusement omis une ligne, changeant ainsi le sens de l'entrefilet en question.

Ce sont MM. Gauthier et Vervais qui ont déposé leur bilan, à la demande de M. Robinson. Ceux qui connaissent ce dernier, le crédit dont il jouit, et l'excellente réputation qu'il a dans le monde des affaires, n'ont pu se tromper.